La Mairie d'Arnage recrute :

Un Agent d'Animation Périscolaire H/F

Catégorie C – Adjoint d'Animation
Temps partiel - remplacement

Ville dynamique située sur le circuit historique des 24h du MANS, membre de Le Mans Métropole, Arnage se distingue par son haut niveau de service. Comptant 5 605 habitants et 300 sièges sociaux, la ville mène une politique de service public très étoffée et possède un patrimoine important pour sa strate, avec de nombreux équipements : un espace culturel, un établissement d'enseignement artistique, un établissement public industriel et commercial (Maison des Habitants), un complexe sportif (deux gymnases, salle omnisport, piste d'athlétisme, terrain de sport) et une base nautique, 2 écoles primaires, 2 écoles maternelles, un multi-accueil (42 places), une restauration municipale, un collège et un lycée professionnel.
Arnage est une commune très bien desservie par le réseau SETRAM et dispose d'une gare TER.

Placé sous l'autorité du Responsable de la Division Animation du secteur Enfance, vous proposerez et animerez des activités éducatives dans le cadre du projet pédagogique de la structure et en lien avec le Projet Educatif de Territoire (PEDT).

Les missions :
Animer sur les temps périscolaires (animation restauration scolaire, accueil périscolaire et extra-scolaire ALSH)
Encadrer des enfants âgés de 3 à 11 ans en veillant à leur sécurité physique et affective
Animer des ateliers variés en fonction du projet pédagogique de la structure et en respectant le rythme de l'enfant selon son âge.

Le profil recherché
Savoirs :
Expérience avec le public enfant souhaitée, BAFA (stagiaire ou titulaire), CAP Petite Enfance appréciés
Connaissance de l'enfant et de ses grandes étapes de développement
Notions en matière d'accueil des enfants (réglementation DDCS).

Savoir-faire :
Encadrer un groupe d'enfants, prendre en compte les différences des enfants
Construire, conduire et évaluer un projet d'animation s'inscrivant dans le projet pédagogique (jeux de cours, activités manuelles…)
Organiser la gestion du matériel et de l'espace, veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité
Veiller au lien avec l'école et les parents

Savoir-être :
Agir avec une attitude bienveillante et préventive auprès des publics accueillis
Faire preuve de motivation et de dynamisme auprès des enfants et de l'équipe
Connaître la réglementation relative à la DRDJS en matière d'accueil des enfants
Savoir mobiliser ses collègues autour d'un projet d'animation
Connaître les différentes techniques d'animation (jeux de cours, activités manuelles, …)

Les conditions de travail :
Temps de travail : temps non complet, horaires fractionnés sur les temps d'accueils périscolaires
Possibilité de plus d'heures si remplacement, et pendant les vacances scolaires
Rémunération : rémunération statutaire + RIFSEEP
Avantages sociaux : prise en charge à 75% des frais d'abonnements transports, participation mutuelle et prévoyance

Envoi des candidatures (CV et lettre de motivation) à :
Mme Le Maire - MAIRIE D'ARNAGE – Place François Mitterrand 72230 ARNAGE
Courriel : recrutement.arnage@arnage.fr